**Médecine scolaire**

La médecine scolaire a pour mission de détecter à temps les problèmes de santé susceptibles d’entraver la formation et le développement des élèves et de guider ces derniers auprès des personnes de référence.

Au cycle d’orientation, un contrôle de santé obligatoire est pratiqué en 9H, par une infirmière scolaire et/ou le médecin scolaire de la Ville de Fribourg dans la salle de permanence infirmière de l’école. Il comprend essentiellement un entretien psychosocial et un bref examen clinique.

|  |
| --- |
| **Prestations de la médecine scolaire au CO**Selon l’ordonnance du 17 avril 2018 sur la réorganisation de la médecine scolaire |
| 9H | Contrôle de santé obligatoire : Poids, taille, tension artérielle, test de la vue, examen du dos. Discussion sur les habitudes de vie | Infirmière scolaire et/ou médecin scolaire ou médecin de famille |
| 9H | Vaccination HPV (papillomavirus humain) et Hépatite B | Infirmière et médecin scolaire |
| 10H | Rappel de vaccins Di-Te-Per-Pol et ROR | Infirmière et médecin scolaire |
| 9H-10H-11H | Consultations sur rendez-vous à la demande des élèves, des parents, des enseignants | Infirmière et/ou médecin scolaire |

L’infirmière sera présente le lundi matin ainsi que le mardi à l’infirmerie de l’école au rez-de-chaussée, en face du secrétariat.

**Personnes de contact** : Dr Tina Huber-Gieseke, médecin scolaire
 tina.huber-gieseke@ville-fr.ch
 026 351 73 20

 Laura Moser, infirmière scolaire
laura.moser@ville-fr.ch
026 / 351 73 25